

COMMISSION FEDERALE VOLLEY SOURD

PROCES VERBAL N°1 DU 6 JANVIER 2023

SAISON 2022/2023

Présents :

Kabadouko GOMIS, Anouchka ARROYO, Juliette DUREL, Marjorie CHANZY, Christelle LAJUS, Antoine PEROCHEAU, Léa DAMIAN.

Chrystel BERNOU (CTN),

Absents :

Eozenn WEBER

Début à 21H45.

L'ordre du jour est le suivant :

- Sensibilisation au Volley Sourd
- Labels 2022/2023
- Lieux grands événements 2023
- Bilan de mi-saison VB
- Projet Stage Jeunes
- Championnat d'Europe 2023
- Questions diverses

1. Sensibilisation au Volley Sourd :

Nous souhaitons trouver différentes stratégies de sensibilisation pour encourager les clubs entendants de volley à accueillir de jeunes sourds au sein de leurs structures. En effet, nous avons remarqué, par exemple, que les joueuses de l'Equipe de France féminine avaient des difficultés à se faire accepter au sein de plusieurs équipes entendants.

Christelle L. nous fait part de son expérience à Anglet avec la Coupe de France Beach par équipe en 2020, cependant, elle-même étant déjà sensibilisée à la surdité et à la LSF, il a été plus aisé de sensibiliser le club partenaire d'Anglet pour l'organisation de cet événement.

Nous réfléchissons à comment sensibiliser les clubs qui n'ont aucune connaissance de la surdité.

Peut-être faudrait-il proposer une compétition entendante et sourde de type Coupe de France, événement populaire qui est ouvert à tous à condition d'avoir une licence compétition, chaque GSA sourd pourrait organiser cet événement à tour de rôle une année sur l'autre... ?

Il y a également la possibilité d'intervenir auprès des universités dont les filières sont sportives. On pourrait éventuellement informer les responsables des ligues régionales de volleyball et participer aux Assemblées Générales des ligues FFVolley pour impacter plus de personnes.

Antoine PEROCHÉAU propose de faire venir les clubs entendants lors des journées de championnat de Volley Sourd pour qu'ils découvrent la LSF et le fonctionnement de nos équipes, l'équipe de Nantes a par exemple joué 4 matchs amicaux contre des clubs entendants, cela crée des liens.

Montpellier a loupé la dernière campagne de labellisation 2022 (saison 2021-2022), la prochaine campagne aura lieu en mai. Il faut que les GSA se rendent dans le serveur FFVolley sur leur Espace Club pour faire la demande de label. Il y a habituellement un délai de trois semaines à un mois pour participer à la campagne.

2. Lieux grands événements 2023

- Coupe de France 4X4 à Rennes (28/29 janvier 2023)

Montpellier ayant précédemment retiré sa candidature pour l'organisation de cet événement, nous comptons sur Rennes, cependant, ils n'ont pas envoyé leur cahier des charges à temps, une relance a été effectuée en fin de soirée le 15/12, aujourd'hui la lettre de la mairie a été communiquée confirmant la mise à disposition de deux gymnases pour la CDF 4X4, avec des plages horaires convenables pour l'organisation de cet événement. Il leur a été demandé à ce qu'ils nous envoient un cahier des charges précis pour cet événement.

- Coupe de France 6X6 à Montpellier (25/26 mars 2023)

Trois clubs se sont portés candidats à l'organisation de cet événement : Nantes, Montpellier et Vitry. Nantes a retiré sa candidature au mois d'octobre/novembre face aux difficultés à trouver un gymnase. Montpellier et Vitry nous ont envoyé leurs cahiers des charges : Vitry propose un gymnase avec 4 terrains, tandis que Montpellier propose deux gymnases avec 7 terrains au total, nous décidons de confier l'organisation de cet événement à Montpellier.

- Phase Finale dans le Nord (13 mai 2023).

Villeurbanne était le seul club candidat à l'organisation de la Phase Finale, ils ont rencontré des difficultés à trouver à gymnase. Un contact a été pris avec la mairie afin d'obtenir une réponse favorable, il leur a été demandé par la mairie de refaire le dossier de demande de gymnases, cela nous a semblé risqué, ils retirent donc leur

candidature (début Janvier, OSSV a annoncé avoir obtenu l'accord de la mairie pour un gymnase, nous sommes en attente de leur cahier des charges).

En parallèle Ludovic GUILLET, entraîneur de l'EDF Féminine a proposé de se charger de l'organisation de la Phase Finale dans le Nord si Villeurbanne ne trouvait pas de gymnase. Le dossier de candidature lui sera adressé pour l'organisation p de cet événement. Il se mettra en contact avec Antoine PEROCHEAU pour le guider dans sa démarche.

Il faudra prévoir assez de terrains pour pouvoir organiser 7 matchs sur une journée, pour les hommes il y aura deux matchs : la demie finale entre le 2^{ème} et le 3^{ème} puis la finale entre le 1^{er} du classement du championnat de France et le vainqueur de la demie finale. Pour les femmes il y aura 5 matches : un match pour la 5^{ème} et 6^{ème} place pour les deux derniers du classement du championnat de France, deux demi-finales (1^{er} de la poule A contre le 2^{ème} de la poule B et 1^{er} de la poule B contre le 2^{ème} de la poule A), match de 3^{ème} et 4^{ème} place, et enfin la finale femmes.

- **Beach Volley mixte à Montpellier (3/4 juin 2023)**

Montpellier qui est le seul candidat à l'organisation de cet événement a trouvé un lieu comprenant 7 terrains, le cahier des charges contient des éléments intéressants pour l'organisation de cet événement, nous leur confions donc cet événement.

- **CDF Beach Volley + RFS à Wisous (24/25 juin 2023)**

Vitry étant le seul candidat à l'organisation de cet événement, et le cahier des charges semblant convenable, nous leur confions l'organisation de cet événement.

Chaque membre de la CFVS va parrainer un de ces grands événements pour accompagner au mieux les CO dans leur préparation :

- Christelle LAJUS se charge de la CDF BV Mixte du 3/4 juin avec Montpellier
- Anouchka ARROYO se charge de la CDF BV + RFS du 24/25 juin avec Vitry
- Antoine PEROCHEAU se charge de la Phase Finale du 13 mai avec Ludovic ou Villeurbanne
- Juliette DUREL se charge de la CDF 4X4 du 28/29 janvier avec Rennes
- Kabadouko GOMIS se charge de la CDF 6X6 du 25/26 mars avec Montpellier

- **Bilan Mi-Saison VB**

Championnat de France Masculin :

La première journée a eu lieu le 10 décembre 2022 seulement, il n'y a actuellement que trois équipes masculines, SPS est premier du classement après cette première journée.

Championnat de France Féminin :

Il y a cette année 6 équipes féminines, nous avons donc décidé d'organiser le championnat de France en deux poules, une Nord et une Sud.

Nantes, Asnières et Champs sur Marne font partie de la poule Nord, tandis que Vitry, Montpellier et Villeurbanne font partie de la poule Sud.

Les premières journées de championnat féminin ont eu lieu les 19 novembre et 3 décembre 2022, Asnières et Vitry mènent dans chacune des poules.

Kabadouko GOMIS a remarqué que les tableaux de situation des licences PVS ne sont pas assez détaillés, en effet, nous n'avons pas de précisions quant aux noms des pratiquants, pour vérifier de manière plus précise les licences, il faudrait demander à Nathalie Lestoquoy.

- **Projet Stage Jeunes**

Il est proposé un stage EDF pour les jeunes sourds garçons et filles pratiquant le volley le weekend du 11 mars 2023 en parallèle du stage EDF féminine. Ces jeunes sont sélectionnés sur une tranche d'âge allant de 11/12 à 18/19 ans. Nous avons repéré une douzaine de jeunes dans plusieurs clubs de France.

Léa Roatta en sera l'entraîneur principal. Simon Lenôtre et Marjorie Chanzy pourront participer à tour de rôle en renfort en fonction de l'organisation de Ludovic Guillet, entraîneur de l'EDF féminine.

- **6. Championnat d'Europe 2023.**

Le CEV 2023 aura lieu à Karabuk, Turquie du 11 au 22 juillet 2023, avec les EDF masculine et féminine. Nous n'avons pas plus d'informations à ce sujet.

Le budget estimé pour chaque équipe est d'environ 28 000€. Il est demandé si les joueurs peuvent faire des demandes de subvention pour un meilleur budget. Il est conseillé que les joueurs demandent des subventions à des entreprises qu'ils connaissent déjà pour obtenir celles-ci avec plus de certitude, et avec un meilleur apport financier. Il est possible de faire une demande de dons sur la plateforme Leetchi avec un texte officiel émanant de la FFVolley. Il faudrait que la FFVolley nous fournisse un formulaire de demande de subvention/donation pour que les démarches se mettent en place. En attente des budgets 2023 afin de lancer ou non les appels aux dons.

La CSSF a confirmé qu'il était important qu'un dirigeant sourd de la CFVS maîtrisant également la LSI (langue des signes internationale) soit présent lors de ce CEV pour représenter le Volley Sourd français, participer aux réunions en langue des signes internationales, etc. Il est possible qu'un membre de la CFVS y participe, mais il n'y a pas de budget prévu de manière automatique pour ce membre. En attente des budgets 2023 ou il devra payer le déplacement et l'hébergement de sa poche ou via des donations.

- **Questions diverses.**

- Les convocations aux différents stages EDF sont transmises dès que cela est possible, lorsqu'il y a des stages rapprochés, les convocations sont envoyées l'une après l'autre (sélection entraîneur). Un prévisionnel est connu des athlètes et de staffs.

Prévisionnel EDF Féminine Volley Sourd :

10/03/2023	12/03/2023	CREPS de VICHY
09/06/2023	11/06/2023	en cours
30/06/2023	02/07/2023	CREPS de VICHY
11/07/2023*	22/07/2023*	TURQUIE (Karabuk)
24/11/2023	26/11/2023	CREPS de VICHY

Prévisionnel EDF Masculine Volley Sourd :

10/02/2023	12/02/2023	CREPS de VICHY
14/04/2023	16/04/2023	CREPS de VICHY
30/06/2023	02/07/2023	CREPS de VICHY
11/07/2023*	22/07/2023*	TURQUIE (Karabuk)
10/11/2023	12/11/2023	CREPS de VICHY

- Pour revenir au sujet de la sensibilisation au Volley Sourd, il faudrait éventuellement organiser des matchs amicaux. L'année dernière, une interview avait été faite auprès des joueurs entendants qui ont participé au match amical organisé par Nantes. Il faudrait filmer régulièrement ces interviews pour pouvoir les diffuser ensuite, comme pour l'ASA Maisons Alfort.
Léa Damian a une connaissance au journal Le Figaro, elle propose de le contacter pour médiatiser à nouveau le Volley Sourd comme il y a dix ans avec Xavier BEHNERT.
- Budget prévisionnel (en attente des budgets définitifs 2023) Structuration/promotion : de 1000€ pour 2023 (comme en 2022).
- Les membres de la CFVS pensaient que l'argent obtenu par le biais des amendes, engagements, mutations revenait à la CFVS, ce n'est pas le cas. L'argent des engagements et amendes est placé dans le budget général de la fédération ; comme les autres engagements et amendes des autres secteurs de la fédération.
Cependant, une personne membre de la CFVS pourra être remboursée pour les frais d'hébergement et de déplacement lors des grands événements, pour aider à la mise en place et à la gestion de la sportive (dans les barèmes fédéraux). Il faut également faire la demande à Chrystel BERNOU avant de réserver tel hébergement ou transport, qui gère les budgets et les demandes de remboursement

Trophées et médailles : il nous reste un stock de 144 médailles que nous allons utiliser pour cette saison, les clubs se chargent d'acheter les trophées. Nous pouvons à l'avenir récompenser les joueurs avec des pin's, t-shirts, porte-clé, à l'effigie du Volley Sourd en remplacement des médailles. A voir en fonction des possibilités du budget.

Fin de la réunion à 23h50.

Anouchka Arroyo

Présidente et Secrétaire CFVS et Secrétaire de Séance